

12 juil 2019 -18:11

Appartient à Conseil des ministres du 12 juillet 2019

Echange d'expertise avec l'Algérie dans le domaine de la "démilitarisation de munitions"

Sur proposition du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'échange d'expertise avec l'Algérie dans le domaine de la "démilitarisation de munitions" (destruction et neutralisation de mines).

Cette activité est réalisée par le personnel du Service d'Enlèvement et de Destruction d'Engins Explosifs (SEDEE). Six domaines distincts seront abordés :

- le déminage humanitaire et militaire
- la gestion belge en matière d'*Explosive Ordnance Disposal* (EOD)
- les techniques belges dans le cadre *Counter Improvised Explosive Devices* (C-IED)
- la capacité de démantèlement belge de munitions
- le système de gestion belge de munitions
- la formation EOD belge

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<https://diplomatie.belgium.be>